

EMPU Pelvoux - Saint Antoine - 05340 Vallouise - Pelvoux
tel : 04.92.23.42.31 mail : ce.0050234c@ac-aix-marseille.fr
ou eepu05.pelvoux@ac-aix-marseille.fr

EEPU Vallouise - Rue des Chambonnettes - 05290 Vallouise - PELvoux
tel : 04.92.23.35.36 mail : ce.0050072b@ac-aix-marseille.fr
ou eepu05.vallouise@ac-aix-marseille.fr

**Compte rendu du conseil d'école
RPC Pelvoux - Vallouise
vendredi 22 octobre 2021**

Membres présents :

- Les enseignants : Céline Bony, Coline Exibard, Samuel Théric, Anne Lambert, Chini Beauvallet, Aurore Mathéoud,
- Les délégués de parents d'élèves : Catherine Lagier – Bruno, Lauriane Quantin, Christelle Prat, Sidonie Dussol, Maryse Lecrom
- Les représentants de la mairie : Justine Lanter, Manuela Lopes (ATSEM)

1) Bilan de la rentrée

Sur l'ensemble du RPC (regroupement pédagogique communal), il y a 5 classes : PS/MS 18 élèves avec Coline Exibard (80%) et Nadège Farjas , MS/GS 20 élèves avec Céline Bony, CP 18 élèves avec Anne Lambert et Chini Beauvallet, CE1/CE2 28 élèves avec Samuel Théric et CM1/CM2 25 +2 élèves saisonniers avec Aurore Mathéoud.

-Effectif et prévision d'effectif :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
2021-2022	13	15	10	18	10	18	12	13+2	111
2022-2023	8	13	15	10	18	10	18	12	104

- Bilan d'une rentrée sous un protocole sanitaire de niveau 2

La rentrée s'est bien déroulée malgré la présence toujours d'un protocole sanitaire de niveau 2 ce qui implique des aménagements dans les deux écoles : éviter le brassage des élèves dans la mesure du possible, d'où des récréations différées, aérations et lavage des mains réguliers...et le port du masque en intérieur à l'école élémentaire.

A compter du 11 octobre 2021, dans le cadre de l'application du Décret n° 2021-1298 du 6 octobre 2021 qui s'applique dans les écoles et les établissements des Hautes-Alpes, le protocole sanitaire est de niveau 1, ce qui permet de ne plus porter le masque à l'intérieur pour les élèves (les adultes le conserve) et d'assouplir les mesures sanitaires dans leur ensemble tout en restant vigilants aux respects de gestes barrières.

- Les évaluations CP et CE1

Comme depuis 3 ans, le ministère a mis en place des évaluations obligatoires pour les élèves de CP et CE1 en septembre.

Les réponses des élèves ont été enregistrées dans une application informatique qui a proposée ensuite une fiche de résultats en mathématiques et français. Les enseignants de CP et CE1 disposent également d'une synthèse pour la classe. Ces résultats ont été communiqués aux parents de CP lors d'un entretien avec les enseignants. Un rendez-vous a été proposé aux parents de CE1.

Un retour sur ces résultats a été rendu en conseil des maîtres aux enseignantes de maternelles afin de favoriser la liaison GS/CP, axe de travail de notre projet d'école.

Comme les années précédentes, les enseignants organisent des APC : activités pédagogiques complémentaires pour les élèves qui montrent des fragilités dans des domaines d'apprentissages fondamentaux. Et ce dans toutes les classes du RPC.

-Logistique et entretien

Nous remercions les agents pour leur disponibilité et aide lors de la mise en place des différents protocoles sanitaires et pour la réalisation de tous les travaux demandés durant l'été.

Malgré tout, les travaux pour les sanitaires des CE n'ont pas été réalisés. Il devient urgent de remédier à la situation, afin d'assurer une intimité pour ces élèves.

Le grillage de l'école élémentaire pose problème. Il est vieux et s'abîme sans cesse. Le grillage devient dangereux, il faudrait le changer entièrement.

2) Bilan de la coopérative scolaire :

Comme chaque année, au mois de septembre, les comptes de la coopérative scolaire de l'année scolaire précédente ont été contrôlés par les deux directrices.

Pour rappel, la coopérative sert à financer les actions culturelles, sportives, ainsi que des projets dans ces domaines ou en découverte du monde (sciences, patrimoine, actions pédagogiques diverses). Elle a permis l'an dernier de financer quelques actions culturelles : sorties cinéma, sorties théâtre, achat de livres pour la bibliothèque...

Elle est alimentée par une subvention de la mairie (3000 euros par an) que nous remercions et la participation des familles en début d'année.

Cette année, elle permettra à nouveau de financer des actions culturelles et également l'achat de divers matériels pour les projets de classes.

Le bilan financier de l'année 2020-2021 a été présenté au conseil d'école, aucune remarque à ce sujet. Il y a actuellement 15123 euros sur le compte de la coopérative.

3) Vote et validation du règlement intérieur

Le règlement intérieur des écoles est un document obligatoire et de référence construit sur le règlement type départemental.

Le règlement intérieur de l'école, qui est le premier vecteur d'un climat scolaire serein pour l'ensemble de la communauté éducative, est établi et revu annuellement par le conseil d'école.

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité, il sera transmis à chaque parent d'élève qui devra en prendre connaissance avec son(s) enfant(s) et le signer.

4) Projets et activités prévus pour l'année

Dans le cadre des différents parcours d'apprentissages, les équipes enseignantes ont présenté les différents projets de ce début d'année en se basant sur leurs intérêts pédagogiques. L'objectif est de donner plus de sens aux apprentissages et de permettre aux parents de mieux comprendre les démarches, les projets et diverses actions menées en lien avec les axes du projet d'école.

Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves

- ***Prix littéraire départemental pour les classes maternelles***

Objectifs visés :

- *développer les connaissances des élèves sur les auteurs et illustrateurs,*
- *de comprendre des textes écrits, et leur implicite*
- *travailler sous forme de projet autour d'un album*

Les deux classes de maternelles participeront à ce projet tout au long de l'année en collaboration avec la conseillère pédagogique Natalie Fourbet.

- **Projet d'arts visuels : « Objectif Terre »**

Objectifs visés :

- développer les pratiques artistiques des enfants sur une entrée thématique différente chaque période de l'année.
- lier l'EDD (enseignement développement durable) à ces thématiques.

Les classes de Maternelle, CP et CM participent à ce projet départemental tout au long de l'année.

- **Cinéma et théâtre**

Objectifs visés :

- développer la culture des élèves, et les sensibiliser aux diverses formes d'expression.
- permettre aux élèves d'adopter une attitude de spectateur.

Le partenariat avec le théâtre du briançonnais et le cinéma de l'Argentière pour les 3 classes de Vallouise a pu reprendre cette année. Au moins une représentation a été attribuée à chaque classe. Les classes maternelle n'ont pas été retenues mais la directrice a insisté et un spectacle a pu être programmé, avec intervention d'un théâtre à l'école en amont à l'école.

Chaque classe assistera à trois projections au cinéma de l'Argentière qui pourront faire l'objet d'un travail particulier en classe en amont et en aval : travailler le langage, savoir exprimer une opinion, écrire un résumé....

Le bilan de l'année précédente en ce qui concerne le parcours culturel et artistique des élèves du RPC a montré qu'ils étaient peu en contact avec des artistes. De ce fait, la classe des CP participera à un projet qui y répondra. Le projet est en cours.

- **Projet musical**

Nous travaillons de nouveau cette année avec un dumiste (intervenant musique), qui suivra chacune des classes à partir de janvier. Le projet de cette année s'articule autour des musiques du monde dans la continuité des apprentissages de l'année précédente.

En attendant, il a été décidé de remettre en place les chorales d'école puisque le protocole sanitaire le permet à nouveau à la rentrée des vacances de Toussaint.

Afin de travailler la liaison entre les deux écoles maternelle et élémentaire, nous réfléchissons à définir un répertoire commun en conseil des maîtres : 3 chants communs en lien avec les interventions du dumiste.

Dans le cadre des enseignements fondamentaux :

- **Méthode Heuristique de Mathématiques.**

Choix pour la 4ème année de l'équipe élémentaire de travailler autour d'une méthode commune du CP au CM2, Les GS découvrent cette méthode cette année aussi

C'est une méthode créée par un inspecteur de l'éducation nationale, qui regroupe des outils et des méthodes existantes, basée sur des rituels mathématiques, du calcul mental, de la résolution de problèmes, des manipulations et des jeux mathématiques pour consolider les apprentissages et mieux comprendre les notions mathématiques.

Cette méthode de mathématiques s'appuie sur la coopération et l'échange entre les enfants pour découvrir des principes mathématiques.

- ***Journal scolaire.***

Le journal scolaire est une technique qui vise à faire vivre les écrits des enfants car, pour qu'ils aient du sens, il faut qu'ils soient réellement lus et diffusés dans et à l'extérieur de l'école : autres classes, parents... L'enfant ne cherche donc plus à écrire pour écrire, mais pour se faire comprendre par les lecteurs. Il sert également de support pour communiquer sur la vie des classes auprès des familles. Des articles pourront paraître dans le journal de la mairie diffusé à l'ensemble des citoyens de la commune.

- ***Gazette et cahier de vie des maternelles***

C'est une entrée dans l'écrit qui favorise la relation familles-écoles et qui incite les enfants à s'approprier leurs apprentissages en les évoquant à la maison.

Dans le cadre du parcours en sciences et développement durable :

Cette année, le travail en sciences et géographie pour la classe de CE-CM se fera par différents axes tout au long de l'année en complément du travail en classe :

- **Projet de travail et d'étude en partenariat avec le parc national des Écrins :**

Cette année, nous travaillons sur la thématique des animaux de nos montagnes, avec pour réalisation finale un jeu de société. Les CE et CP travailleront sur le thème des insectes.

Travail en collaboration avec Christophe Albert (garde du PNE).

- **Sciences : adopter une démarche scientifique**

La classe de CM a participé à une manifestation à la maison de la géologie, le « Village des sciences ». Afin de poursuivre ce que les élèves ont découvert, nous allons adhérer au projet « élève ton blob » en partenariat avec le CNRS et CNES, projet en lien avec l'ISS et Thomas Pesquet.

- **Interventions du SMITOMGA**

Toutes les classes bénéficieront d'interventions du smitomga autour de l'éducation au développement durable. L'école maternelle va mettre en place un compost.

Dans le cadre du parcours en éducation physique et sportive

Une séance d'EPS est prévue quotidiennement pour tous les élèves de l'école de la petite section au CE2, en CM 3h hebdomadaires sont enseignées en course longue et jeux collectifs.

L'objectif de ces choix d'activités physiques est de faire découvrir aux élèves des pratiques relevant des 4 champs d'apprentissages en EPS : Performance mesurable, Déplacements dans différents environnements, Prestation artistique et/ou acrobatique, Affrontement collectif ou interindividuel.

Pour développer ces compétences chez les élèves, le programmation d'école prévoit divers cycles d'apprentissages :

- **Un cycle randonnée** a eu lieu en première période en maternelle. L'objectif est de découvrir l'environnement proche de l'école. La classe de CP fera un cycle de randonnée en période 5 avec une nuit en refuge .
- **Tennis:** le cycle tennis aura lieu, en période 5 après validation du financement par la mairie, les trois classes de Vallouise y participeront.
- **Ski de fond :** Les classes de CP et CE effectueront un cycle de 9 séances de ski de fond après les vacances de Noël. L'encadrement se fera par les moniteurs de l'ESF et un moniteur indépendant diplômé d'état. Les maternelles feront un stage à la semaine du 17 au 21 janvier, encadré par 4 moniteurs ESF.

Les CM feront également un stage de ski de fond de 6 séances.

- **Ski alpin** : les CM pratiqueront le ski alpin lors d'un stage la première semaine de février en même temps que les deux classes maternelles.

Il a été programmé en conseil des maîtres que désormais les classes de cycle 1 et de cycle 3 participeraient à un stage de fond et à un stage d'alpin, les classes de cycle 2 se perfectionneront en ski de fond lors d'un stage plus long. Ainsi à la fin de leur scolarité primaire, chaque enfant du RPC aura découvert ces deux disciplines de glisse.

- **Escalade** : les élèves de maternelle et de cp participeront à 6 séances d'escalade à la salle de Pelvoux, encadrées par un moniteur BE d'escalade. Cela est en cours de discussion, la mairie est en train de travailler sur la signature d'une convention avec le CAF de Pelvoux.
- **Natation** : La piscine de l'Argentière étant toujours fermée, nous ne savons pas si les élèves pourront faire de la natation cette année encore. Il a été discuté de la possibilité d'utiliser la piscine de Pelvoux en fin d'année pour les classes maternelles.

- **Activités Physiques quotidiennes (APQ)**

A la rentrée un dispositif a été présenté à toutes les écoles de France suite à un constat de santé publique lié aux conséquences du confinement : obésité et addiction aux écrans.

30 minutes par jour sont conseillées, sur la journée scolaire, sous différentes formes possible : pendant la récréation , avant, après.....avant et après les horaires d'école.

L'état propose après inscription d'envoyer une malle de matériel.

Le sujet a posé la question du temps de récréation : remettre en place les jeux de cours (marelle, cordes à sauter, élastiques...), jeux traditionnels ce qui permettrait de favoriser le climat scolaire et éviter les conflits. Ce concept peut s'étendre au périscolaire.

Les deux écoles ont réalisé un projet afin d'obtenir du matériel financé par l'État ; elles ont été retenues.

Dans le cadre du parcours santé :

L'école maternelle a été sélectionnée pour participer au projet académique *Ratatouille et Cabrioles*, en lien avec le CODES. Une séquence de 5 interventions sera menée au sein des classes en période 5. Les parents seront associés au projet, un petit déjeuner éducatif leur sera proposé fin mai avec l'intervenante du CODES.

Le CODES interviendra également dans les 3 classes d'élémentaire sur le thème de l'hygiène bucco-dentaire.

5) Sécurité à l'école

Diverses mesures sont prévues pour faire face aux divers risques :

- **Le risque incendie** :
3 exercices seront proposés dans l'année. Le premier a eu lieu en septembre. Actuellement les procédures d'évacuation sont bien maîtrisées par les élèves.
- **Les risques naturels** :
Tremblement de terre, pollution du fait d'un feu de forêt ou d'un accident de transport de matières dangereuses, événements climatiques importants.
Face à ces risques l'école dispose d'un plan particulier de mise en sûreté (PPMS) avec des procédures spécifiques de confinement ou d'évacuation. Un exercice sera programmé durant l'année scolaire.
- **Le risque d'intrusion d'une personne dangereuse dans l'école**:
L'exercice s'est déroulé dans le calme le 8 octobre à Pelvoux, et le 18 octobre à Vallouise. Cette année, nous avons fait l'exercice « se confiner ». Le bilan de l'exercice été transmis à la mairie.
Il a permis de relever quelques dysfonctionnements relatifs aux spécificités de nos anciennes écoles. A l'école de Vallouise il n'y a pas un moyen efficace d'alerter toutes les classes. Une discussion pour trouver une solution a été ouverte.
L'alarme lumineuse « intrusion » pour l'école maternelle va être installée à la demande de la directrice, ainsi qu'une sonnette à l'entrée de l'école permettant de verrouiller le portail pendant le temps de classe.

6) Modification des horaires

La cantine à la salle polyvalente de Vallouise impose les voyages en bus des maternelles sur le temps de midi. Il a été rappelé que l'installation de la cantine à la salle Bonvoisin a été réfléchi par la Mairie de façon pérenne : Cette organisation sera reconduite chaque année.

La pause méridienne est ainsi trop courte.

Nous demandons de ce fait une modification des horaires de l'école maternelle.

Les nouveaux horaires seraient les suivants : 8h45-11h45, 13h30-16h30, sous réserve de la validation de la DSDEN.

Un sondage a été mené auprès des parents. 60 % des parents qui ont répondu sont pour et 40 % sont contre. Il n'y a eu que 44 participants. Le conseil d'école a voté pour ces modifications à l'unanimité.

Les nouveaux horaires seront mis en place dès la rentrée le lundi 8 novembre.

Un bilan sera fait avant les vacances de Noël sur le nouveau fonctionnement entre l'équipe enseignante, les représentants de parents d'élèves et ceux de la mairie.

Questions diverses :

- **Du côté des enseignants :**

- **Quel est l'état d'avancement du projet de construction de la nouvelle école ?**

La mairie est en discussion avec tous les services de l'État pour la mise en place du projet. Celui-ci est accepté par les services concernés. Le projet va entrer dans la phase de déclaration d'utilité publique. S'il n'y a pas de recours, un concours d'architecte pourra être lancé et tous les partenaires seront mobilisés pour réfléchir à la nouvelle école.

D'ici deux à trois mois, une exposition du projet sera proposée à la population. Seront également exposées les contraintes qui empêchent la rénovation de l'ancienne école. Une de ces contraintes est l'obligation pour une école à deux étages d'avoir un accès de pompiers pour un camion à échelle, ce qui n'est pas possible sur le site actuel de Vallouise.

- **Quelle salle pourrait remplacer la salle polyvalente pour le sport et l'accueil de spectacles ?**

Le problème a été posé de l'utilisation de la salle Bonvoisin, maintenant qu'elle est occupée par la cantine. La mairie est consciente de ces difficultés et va réfléchir à l'utilisation de cette salle. Il serait peut-être possible de la libérer une fois par semaine pour des projets.

- **Du côté des parents**

- *Serait-il possible d'installer un autre endroit pour les porte-vélos à l'école de Vallouise ?*

Réponse de la mairie : des nouveaux porte-vélos sont prévus, ils ont été reçus pour les deux écoles. Le lieu devra être déterminé ensemble sur place.

- *Les délégués demandent s'il serait possible de tolérer des inscriptions de dernière minute à la cantine avec un panier repas.*

Réponse de la mairie : ce n'est pas à la mairie de répondre au cas de force majeure des familles. Cela s'est beaucoup fait dans le passé et il y a eu des abus. L'exceptionnel est devenu quotidien et ce n'est pas possible de gérer pour la mairie.

- *Les délégués de parents ont demandé aux directrices les adresses mails des parents qui sont d'accord pour leur communiquer.* Cela permettra aux délégués d'être en contact directement avec les parents.

- Les délégués de parents sont en train de préparer une action pour récolter de l'argent pour les projets de l'école.

- Il est demandé par la mairie aux parents des enfants de maternelle de fournir si possible une combinaison de rechange pour l'hiver. Cela permettrait de laisser le midi la combinaison mouillée à sécher à Vallouise et de repartir avec une combinaison sèche. Cela n'est pas une obligation mais une proposition pour le confort des enfants.

- La mairie propose pour Noël d'organiser un événement convivial sur le front de neige.

